



La police locale de Flémalle recrute

- Un assistant technicien en informatique – CALog C – ICT (pas de compétence policière), temps plein 38 Heures/semaine
- Contrats CDD de 1 an renouvelable
- Echelle de traitement police – C1A (min 14.558,01 à max 22.932,33 €) – simulation salariale personnalisée possible via le site SSGPI.be
- Pécule de vacances et prime de fin d'années aux conditions fixées par l'arrêté royal du 30/03/2001 (PJPOL)
- 32 jours de vacances annuelles par année complète prestée
- A terme, participation au rôle de garde informatique- indemnité contactable rappelable
- Lieu habituel de travail : la zone de police dans son ensemble
- Entrée en fonction : septembre 2018

1. Conditions générales d'accès pour le personnel CALog (AR 30/03/2001)

- ✓ Posséder la nationalité belge, étant entendu que l'emploi implique la protection des intérêts du service de police;
- ✓ jouir de ses droits civils et politiques
- ✓ être de conduite irréprochable et ne pas présenter de facteurs de risque qui constituent un obstacle à l'engagement à la police
- ✓ être d'une conduite irréprochable
- ✓ disposer des aptitudes physiques exigées pour l'exercice de l'emploi
- ✓ être âgé (e) de minimum 18 ans
- ✓ être porteur du certificat d'études ou de certificat établissant l'aptitude professionnelle requise (niveau C= diplôme d'humanité supérieure);
- ✓ réussir les épreuves de sélection donnant accès à l'emploi pour lequel l'intéressé(e) se porte candidat (e)
- ✓ La fonction requiert de pouvoir se déplacer entre plusieurs bâtiments, disposer du permis B est requis.



Police Locale de Flémalle - 5282 -



Service Gestion, d'Appui et des Ressources Humaines

2. Conditions spécifiques à l'emploi

A l'instar des candidats aux fonctions policières, satisfaire aux conditions de l'enquête de sécurité approfondie et être de conduite irréprochable.

La conduite irréprochable est vérifiée sur base :

- 1) d'une copie certifiée conforme du casier judiciaire complet datant de moins de 3 mois à la date d'introduction de la candidature;
- 2) une enquête de milieu et des antécédents, comprenant notamment un entretien avec le candidat à son domicile et à son lieu de résidence éventuel diligentée par le corps de police locale
- 3) de toutes les informations disponibles transmises par les services de renseignement et de sécurité et par l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace;
- 4) de toutes les informations disponibles relatives aux sanctions administratives communales imposées pour une infraction mixte;
- 5) des données judiciaires, communiquées par les services de police moyennant l'autorisation des autorités judiciaires compétentes;
- 6) des autres données et informations validées dont disposent les services de police.

Est réglementairement dispensée de l'enquête de sécurité, la personne qui a précédemment satisfait aux conditions de ladite enquête. Cependant, celle-ci devra être actualisée.

3. Compétences à faire valoir pour l'exercice de la fonction

En tant que responsable technique, dans le respect des règles de déontologie et de confidentialité, être capable notamment de :

- ✓ travailler de manière autonome en se référant aux procédures préexistantes au sein de la police
- ✓ configurer et installer le parc informatique
- ✓ sécuriser et améliorer le parc ICT
- ✓ travailler en équipe et savoir rendre compte
- ✓ de répondre favorablement aux demandes d'aide et d'appui des utilisateurs
- ✓ d'exploiter les ressources d'un PC
- ✓ de s'intégrer dans le milieu professionnel spécifique à la police
- ✓ de monter et installer les composants d'un PC et des périphériques



Police Locale de Flémalle - 5282 -



Service Gestion, d'Appui et des Ressources Humaines

- ✓ vérifier le fonctionnement , diagnostiquer des pannes et effectuer les menues réparations du parc ICT
- ✓ installer les systèmes de câblage adéquats
- ✓ installer et configurer les outils de protection et de sécurité
- ✓ intégrer des PC dans un réseau
- ✓ être capable de formuler des propositions d'amélioration ou de réparations adéquates
- ✓ assurer la sécurité d'accès aux fichiers
- ✓ s'engager à ne consulter que les données strictement nécessaires à l'exercice de la mission
- ✓ gérer le stock des menus produits et des consommables et veiller à effectuer les commandes à temps en tenant compte des contingences budgétaires
- ✓ savoir établir un planning de travail et s'y tenir
- ✓ savoir créer des fiches outils pratiques pour les utilisateurs

4. Analyse de la charge psychosociale liée à la fonction

- ✓ travail principalement sur écran
- ✓ prévention de troubles musculo squelettiques
- ✓ être résistant au stress et à la frustration

5 Conditions d'éviction des candidatures:

Est d'office écartée:

- La candidature d'une personne n'étant pas en adéquation avec les valeurs de la police intégrée
- La candidature d'une personne ne pouvant répondre favorablement aux conditions de l'enquête de sécurité notamment dans le cadre de l'accès aux données systèmes du parc informatique et l'accessibilité à certaines banques de données.
- La candidature d'une personne qui a précédemment fait l'objet d'un retrait définitif d'emploi d'un service de police ou d'une institution publique;
- La candidature d'une personne qui ne dispose pas du diplôme requis pour l'admission à un emploi de niveau C



Police Locale de Flémalle - 5282 -



Service Gestion, d'Appui et
des Ressources Humaines

Est écarté (e) à l'engagement:

Le ou la candidate qui lors de la visite d'embauche d'un nouveau travailleur est déclaré inapte par la médecine du travail à l'exercice d'une fonction sur écran.

Procédure

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à :

Monsieur Errol WARD
Chef de Corps de la Police Locale de Flémalle
Rue de l'Arbre St Michel 1 à 4400 Flémalle

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de présentation et motivation à l'emploi
- Un curriculum vitae
- Une copie conforme du casier judiciaire complet datant de moins de 3 mois

Un dossier incomplet sera considéré comme non recevable

Echéance : le **27 juillet 2018** – cachet de la poste ou accusé de réception faisant foi

La commission de sélection se déroulera dans le courant du mois d'août 2018- date à préciser

Renseignements complémentaires :

Police Locale de Flémalle- Monsieur le Chef de Corps ou le Service CIZ : 04/234.88.88
